

de l'Institut canadien de recherches sur la pâte de bois et le papier, \$750,000.

1. Administration centrale, \$1,121,200.

10. Aide au transport des céréales de provende de l'Ouest, y compris l'aide relative aux frais d'emmagasinage des céréales, conformément aux conditions et modalités prescrites par le gouverneur en conseil, \$19,200,000.

15. Administration, fonctionnement et entretien, y compris subventions selon le détail des affectations, \$12,620,000.

20. Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de matériel, \$3,063,300.

23. Paiements aux provinces selon les montants et les conditions indiqués dans le détail des affectations, \$8,660,000.

Aménagement rural—

25. Programme de remise en valeur et d'aménagement des terres agricoles et programme d'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes, \$1,328,000.

30. Programme de remise en valeur et d'aménagement des terres agricoles et Programme d'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes—Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de matériel, y compris l'autorisation de faire des avances recouvrables à concurrence de la somme globale de la participation de la province du Nouveau-Brunswick aux frais d'aménagement du barrage de la rivière Petitcodiac, \$848,900.

35. Paiements à l'égard d'entreprises et de programmes relevant de la loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles et paiements aux provinces au titre des accords passés sous l'empire de la loi, \$22,000,000.
